

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Institut de beauté « Les Petites Mains de Fée »
Micro-entreprise exploitée par Eliane Ribeiro Epouse De Sousa
SIRET : 750 784 225 00013
Adresse : 18 ter rue du Chemin Vert 77173 Chevry-Cossigny
Téléphone : 06.61.51.79.13
E-mail : lespetitemainsdefee@hotmail.fr

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'institut de beauté « Les Petites Mains de Fée » fournit à ses clients des prestations esthétiques, notamment des soins du visage, des soins du corps et des prestations d'épilation.

Toute prise de rendez-vous ou réalisation d'une prestation implique l'acceptation des présentes CGPS.

Article 2 – Prestations

Les prestations proposées sont celles figurant sur la carte des soins et tarifs de l'institut.

Les prestations sont réalisées dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité applicables à la profession.

L'institut se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une prestation lorsqu'elle présente une contre-indication pour la santé du client.

Article 3 – Tarifs

Les prix sont exprimés en euros et correspondent aux tarifs en vigueur au jour de la prestation.

Les tarifs sont affichés au sein de l'institut et peuvent également être consultés sur le site internet de l'entreprise.

L'institut se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prestations déjà réalisées restent facturées selon le tarif applicable le jour du rendez-vous.

Article 4 – Modalités de paiement

Le règlement est exigible immédiatement après la réalisation de la prestation.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- espèces
- virement bancaire.

Article 5 – Rendez-vous

Les prestations sont réalisées sur rendez-vous.

En cas de retard du client, l'institut pourra réduire la durée de la prestation afin de ne pas pénaliser les rendez-vous suivants, sans que cela ouvre droit à une réduction du prix.

Le client est invité à prévenir l'institut dans les meilleurs délais en cas d'empêchement.

Article 6 – Cartes cadeaux

L'institut peut proposer des cartes cadeaux lors d'événements particuliers ou à certaines périodes de l'année.

Sauf mention contraire figurant sur la carte cadeau :

- la carte cadeau est valable pendant douze mois à compter de sa date d'émission ;
- elle n'est ni remboursable ni échangeable contre des espèces ;
- elle peut être utilisée uniquement pour les prestations proposées par l'institut.

Article 7 – Forfaits

Certains soins ou prestations d'épilation peuvent être proposés sous forme de forfait.

Les forfaits sont personnels et non cessibles, sauf accord express de l'institut.

Les forfaits ne donnent lieu à aucun remboursement après leur achat, sauf obligation légale contraire.

Article 8 – Responsabilité du client

Le client s'engage à informer l'esthéticienne de toute allergie, sensibilité cutanée, traitement médical, grossesse ou autre élément susceptible d'influencer la réalisation de la prestation.

L'institut ne pourra être tenu responsable des conséquences liées à la communication d'informations incomplètes ou inexactes.

Article 9 – Responsabilité de l'institut

L'institut est soumis à une obligation de moyens dans l'exécution des prestations proposées.

La responsabilité de l'institut ne saurait être engagée en cas de réaction allergique ou d'effet indésirable résultant d'une sensibilité particulière non signalée par le client.

Article 10 – Données personnelles

Les informations recueillies auprès des clients sont utilisées uniquement pour la gestion des rendez-vous, de la clientèle et de la facturation.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de ses données personnelles.

Toute demande peut être adressée à l'institut par courrier ou par courriel.

Article 11 – Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.